



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 juillet 2025

Annie Genevard fait des annonces en faveur de la souveraineté alimentaire et de l'adaptation au changement climatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a rencontré les acteurs agricoles régionaux et rappelé les différentes actions en faveur de la souveraineté alimentaire et de l'adaptation des filières agricoles au changement climatique les 17 et 18 juillet 2025, dans le cadre de sa visite de deux jours dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Les exploitations de l'arc méditerranéen sont aux avant-postes du changement climatique. Annie Genevard s'est attachée à illustrer sur le terrain sa volonté que l'agriculture méditerranéenne devienne un modèle de résilience et d'innovation

Soutien au pastoralisme et à la filière ovine

La ministre a débuté son déplacement dans une exploitation d'élevage ovin, au GAEC Saint-Domin à Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Elle a pu échanger avec des éleveurs, bergers, élus et acteurs locaux sur les défis auxquels fait face le pastoralisme.

La ministre a annoncé vouloir soumettre à la Commission européenne une révision du Plan Stratégique National (PSN) pour allouer une aide de 15 millions d'euros à la filière ovine pour les années 2026-2027.

Les activités pastorales sont en effet confrontées à de nombreux défis. Véritable pilier de l'économie agricole grâce à ses produits à la qualité reconnue par des appellations d'origine, comme l'agneau de Sisteron, ou encore par la très grande diversité de ses paysages, les politiques publiques doivent aujourd'hui accompagner cette pratique.

Le pastoralisme est notamment menacé par la prédation des troupeaux par le loup. Si la préservation du loup est un engagement international des Etats-membres de l'Union européenne, on ne peut ignorer

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

les ravages de la prédation sur les troupeaux qui fragilisent et découragent les éleveurs.

L'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en 2023 permet de reconnaître le rôle social, économique, culturel et touristique de la transhumance et du pastoralisme. Il est essentiel de le préserver. L'année 2026 sera l'année internationale du pastoralisme et la France sera au rendez-vous de cette valorisation de nos savoir-faire.

Déploiement du plan « agriculture climat Méditerranée » en région PACA pour accompagner la transition des filières agricoles face au dérèglement climatique

Annie Genevard s'est ensuite rendue au Domaine de Mériton à Monfuron, engagé dans la relance de la filière de la pistache en Haute-Provence. Le pistachier, résilient et économe en eau, illustre l'opportunité d'une diversification, économiquement porteuse, adaptée aux nouvelles conditions climatiques. Cette filière structurée autour de plusieurs régions du Sud de la France dont la région PACA, est emblématique de la vision portée par le plan « agriculture climat Méditerranée » (PAM) : du terrain au territoire, avec des partenaires mobilisés sur toute la chaîne de valeur.

La ministre a ensuite réuni les acteurs engagés pour la structuration et la transformation des filières régionales au regard des enjeux d'adaptation au changement climatiques. La région PACA est fortement mobilisée dans le Plan Méditerranée, avec les filières du territoire qui ont répondu à l'appel à projets, comme la pistache, le riz, la viticulture, les fruits et légumes du ventoux.

Lancé en juillet 2024, ce [plan](#) a pour objectif d'accompagner la structuration des filières des 5 régions les plus concernées par les impacts du dérèglement du climat méditerranéen. Ce plan est structuré autour de trois leviers : diagnostic des impacts climatiques, soutien à la diversification des filières et émergence de projets collectifs structurants.

Un financement total de 30 millions d'euros a été mobilisé en 2024 et 2025 : 25 millions d'euros pour l'appel à projets « Structuration de filières », conditionné à la labellisation des aires agricoles de résilience climatique (AARC) et 5 millions d'euros pour accompagner la maturation des démarches territorialisées AARC.

A ce jour, 42 AARC ont été labellisées au niveau national, dont 5 en région PACA. 33 projets de filières ont été déposés et les lauréats seront prochainement annoncés.

Un soutien renforcé à la filière blé dur dans le cadre du plan de souveraineté

La ministre a poursuivi son déplacement dans les Bouches-du-Rhône dans le cadre d'une visite de l'usine Panzani afin de découvrir leur production de pâtes et de semoule. Les professionnels étaient présents pour évoquer les enjeux du plan de souveraineté blé dur et notamment les enjeux de recherche sur les semences. Ce [plan, signé en 2024](#), s'organise autour de trois volets concernant la sécurisation de la filière, sa décarbonation et la sélection variétale. La filière œuvre en étroite coordination avec les services du ministère chargé de l'Agriculture pour sa bonne mise en œuvre. Différents leviers d'actions ont été activés, dans un contexte budgétaire contraint, avec plusieurs projets en cours d'instruction :

- un projet visant à explorer de nouveaux cadres contractuels et à étendre la couverture assurantielle ;
- un projet de décarbonation de la filière tout en préservant son potentiel productif ;
- un projet spécifique à la génétique, afin d'améliorer l'offre variétale et de renforcer la résilience des cultures.

Surtout, pour encourager l'approvisionnement national de l'outil de transformation du blé dur, la ministre a annoncé le doublement des aides à l'hectare pour les producteurs de la zone traditionnelle.

A cette fin elle a soumis à la Commission européenne une révision du Plan Stratégique National (PSN) pour doubler le budget alloué à l'aide à l'hectare de blé dur et soutenir les producteurs dans leur effort de reconquête.

En doublant l'aide, la ministre a porté le soutien au maximum que permet le respect de l'équité entre producteurs européens auquel la Commission européenne est très attentive.

8 millions d'euros pour la rénovation des vergers arboricoles au service de la souveraineté alimentaire

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a également annoncé le lancement d'un plan ambitieux doté de 8 millions d'euros destiné à la rénovation des vergers arboricoles pour les campagnes 2025-2027. Ce dispositif, géré par FranceAgriMer, vise à accompagner les producteurs français dans la modernisation de leurs exploitations, en favorisant le renouvellement des espèces et des pratiques pour une arboriculture durable, performante et respectueuse de l'environnement. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale pour renforcer la souveraineté alimentaire, la compétitivité des filières fruits et légumes, et garantir aux consommateurs une offre locale de qualité.

Lancement du 2^e appel à projets du Fonds hydraulique agricole : 20 M€

En visite sur le siège de la société du Canal de Provence, la ministre a annoncé l'ouverture d'un deuxième appel à projets dans le cadre du Fonds hydraulique agricole, doté de 20 millions d'euros pour l'année 2025. Ce fonds stratégique accompagne les investissements dans des infrastructures hydrauliques agricoles, essentielles pour assurer la résilience du secteur face au changement climatique.

Le fonds permettra de soutenir des investissements destinés exclusivement à l'irrigation de parcelles agricoles. Pour ce nouvel appel à projets 2025, il pourra également accompagner les projets hydrauliques à vocation « multi-usages » portés par des associations syndicales autorisées (ASA) ou constituées d'office (ASCO).

Ce nouvel appel à projets permettra ainsi de soutenir des projets sur le modèle de l'ouvrage visité par la ministre, porté par l'ASA du Canal d'irrigation de la vallée des Baux. Cette ASA compte près de 2 100 adhérents et dessert en eau brute un territoire de près de 3 000 hectares qui s'étend sur 8 communes en bordure sud du massif des Alpilles dans le département des Bouches-du-Rhône. Elle assure la gestion des débits et l'entretien de l'ensemble du réseau d'irrigation depuis le canal principal, les branches secondaires et les réseaux tertiaires jusqu'aux parcelles privées pour l'irrigation des cultures ou l'arrosage des jardins.